

mons, nous, du Ralliement créditiste, depuis plusieurs années, devrait se faire librement et ne devrait pas être imposée par un chef de parti ou par un premier ministre, qui impose même à son parti une dictature continuelle. Enfin, la quatrième partie de l'amendement de l'honorable député concernait, et je cite:

d) toutes les autres clauses du Bill.

Nous, du Ralliement créditiste, étions en faveur de cet amendement, et je pense que c'est un bel exemple qui est servi au ministre de la Justice. J'espère que le comité tiendra compte de l'amendement qui tendait à diviser le bill omnibus en quatre projets de loi distincts, pour ainsi dire.

De plus, je demanderais au ministre de la Justice et aux membres du comité d'accorder une attention spéciale, entre autres, à un commentaire, que nous avons reçu ce matin de l'Association canadienne des automobilistes, à l'effet que...

Le refus de se soumettre à l'«alcotest» ne doit pas être une offense criminelle.

Je pense que cette critique constructive devrait être étudiée très sérieusement, car il ne faudrait pas, chaque fois qu'un individu refusera de subir le test de l'«ivressomètre», qu'un dossier le suive durant toute sa vie. Je demanderais donc au ministre de bien vouloir étudier cette suggestion sérieusement.

Je me permets—et j'en ai parlé un peu tout à l'heure—de dire au ministre que le bill contient certainement de bonnes choses, dont, entre autres, le moyen de «contrôler» les armes à feu, afin qu'on sache qui détient des armes à feu.

Nous sommes obligés de nous opposer au bill omnibus pour les raisons que j'expliquais tout à l'heure, mais, par contre, il y a de bonnes choses que nous voudrions voir adopter.

Je veux aussi lui rappeler—et je pense qu'avec la jeunesse dont il fait preuve dans la préparation de certains projets de loi, il l'avait déclaré lui-même—qu'il voulait que le bill soit scindé, et je l'en félicite.

Je lui dirai même plus. J'ai rencontré l'autre jour une secrétaire de député qui me disait: Si j'avais été déléguée au congrès libéral, j'aurais voté en faveur du ministre de la Justice pour qu'il devienne chef. Alors, nous aurions été certains, à ce moment-là, que le bill aurait été divisé, car je suis convaincu que les directives qui viennent d'en haut, du «chef», comme on dit, amènent la dictature au sein du parti et empêchent des hommes comme le ministre de la Justice d'exprimer

librement leurs pensées. Je veux cependant consoler l'honorable ministre en lui disant que, heureusement pour nous, cette secrétaire de député est créditiste et qu'elle nous a assurés qu'elle continuerait à voter pour nous.

J'ai trouvé très sérieux l'amendement que le député de Calgary-Nord a proposé, hier, et j'aimerais maintenant faire quelques observations, après avoir écouté le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, le député d'York-Sud (M. Lewis), hier soir.

Je suis étonné qu'en tant que socialiste du Canada, le député d'York-Sud ne se rende pas compte que l'Angleterre, avec ses lois abusives dans tous les domaines—il trouve que le bill actuel ne va même pas assez loin—court à sa déchéance. En tant que socialiste du Canada, il devrait mieux comprendre, à la lumière de l'expérience vécue en Angleterre, qu'en adoptant des lois trop sévères, le Canada court à sa ruine et à sa déchéance.

C'est à peu près l'observation que je voulais faire sur ce qu'il nous disait, à savoir que le bill devrait être beaucoup plus sévère.

Comme tous ceux qui m'ont précédé étaient avocats et que je ne le suis pas, je reprendrai à ce stade une citation que j'ai trouvée très à propos dans une lettre adressée au marquis d'Argenson:

Ce qui m'a dégoûté de la profession d'avocat, c'est la profusion de choses inutiles dont on veut charger ma cervelle. Au fait! est ma devise.

Nous, du Ralliement créditiste, voulons être au courant des choses au regard de la moralité ou des divers projets de loi qui peuvent influencer énormément la vie des Canadiens. Après avoir entendu ces avocats, je leur dirai, toutefois: Quand la justice a parlé, l'humanité doit avoir son tour.

Je fais partie de l'humanité, en tant que père de famille. C'est enfin à la maison que j'ai l'occasion de dialoguer, de discuter, et c'est pourquoi je suis d'avis que nous ne devons pas écouter les libres-penseurs qui s'imaginent qu'en discutant ouvertement de ces choses, on ne pourra plus taxer la société de dissimulation et d'hypocrisie.

Or, nous reconnaissons qu'il y a toujours eu hypocrisie à dissimuler les fautes et la perversion morale. Les hommes ont toujours cherché secrètement à cacher toutes les formes de comportement scandaleux, et ce pour la simple raison qu'ils préfèrent les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres sont mauvaises.